

## **Trophées de la Dombes**

### **Règlement du concours**

#### **1. L'ORGANISATEUR**

Les Trophées de la Dombes sont organisés par la Communauté de Communes de la Dombes, établissement public de coopération intercommunale, représentée par Isabelle DUBOIS en sa qualité de Présidente.

La Communauté de Communes de la Dombes organise un concours nommé « Les Trophées de la Dombes », dont l'objectif est de récompenser les initiatives locales innovantes.

#### **2. DESCRIPTION DU CONCOURS**

Ce concours vise à montrer la richesse de la Dombes, en mettant en évidence des initiatives innovantes. Il récompense un projet dans trois catégories, illustrant chaque axe du Projet de Territoire de la Communauté de Communes de la Dombes, ainsi qu'une catégorie spécialement créée pour les communes du territoire. Les quatre catégories du concours sont :

- La transition écologique, l'environnement, la biodiversité
- L'économie, l'emploi, l'entrepreneuriat
- Le service aux habitants, l'action sociale
- Les initiatives communales

L'appel à candidatures aura lieu du 15 décembre 2024 au 20 janvier 2025.

La remise des Trophées de la Dombes aura lieu le lundi 27 janvier au soir, lors de la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes de la Dombes.

#### **3. CANDIDATS**

Le concours est ouvert à toute entité installée sur l'une des 36 communes de la Communauté de Communes de la Dombes. Il peut s'agir d'une entreprise, une

association, un particulier ou un groupe de particulier, un établissement public, un établissement scolaire, une crèche, une bibliothèque, un centre social...

Chaque candidat devra remplir le formulaire de réponse et l'envoyer par mail à [communication@ccdombes.fr](mailto:communication@ccdombes.fr) avant le 20 janvier 2025, 23 h 59.

Tout formulaire incomplet ou envoyé après cette date ne pourra être accepté.

La validation de ce questionnaire par le candidat implique l'acceptation des dispositions du présent règlement.

#### **4. DÉROULEMENT DU CONCOURS**

Les Candidats devront concourir pour l'une des catégories suivantes :

##### **1. La transition écologique**

Cette catégorie pourra récompenser tout projet en lien avec la transition écologique : réduction de la consommation énergétique, sauvegarde des terres agricoles, mobilités douces, le recyclage des déchets, les énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, gestion de l'eau...

##### **2. L'économie**

Le Trophée de cette catégorie récompensera un projet qui soutient l'économie locale, les petits commerces, le développement de nouvelles filières. Il peut s'agir d'actions en faveur de l'emploi ou toute autre projet innovant porté par une entreprise installée en Dombes.

##### **3. Le service aux habitants**

Cette catégorie met en avant les projets qui favorisent le vivre-ensemble sur notre territoire, les initiatives intergénérationnelles ou qui permettent d'offrir un cadre de vie plus agréable pour les habitants.

##### **4. L'initiative communale**

Chacune des 36 communes de la Communauté de Communes de la Dombes peut proposer un projet quel que soit le domaine.

Le 22 janvier 2025, un jury se réunira au siège de la Communauté de Communes de la Dombes afin de délibérer et d'attribuer les trophées.

Le jury sera composé de la Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes, d'une vice-présidente, ainsi que d'un représentant par axe du Projet de Territoire.

Chaque membre du jury disposera d'une voix pour le décompte des votes.

## **5. REMISE DU PRIX**

Le lauréat de chaque catégorie sera désigné par le jury. La cérémonie de remise des trophées se déroulera le 27 janvier 2025, à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes de la Dombes.

Les prix ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont décernés à titre honorifique.

## **6. DONNÉES PERSONNELLES**

Pour le traitement des dossiers, la Communauté de Communes de la Dombes collecte des données personnelles. Ces données ne seront utilisées que dans le strict cadre de ce concours.

Les informations recueillies à l'occasion de ce concours font l'objet d'un traitement par la Communauté de Communes de la Dombes. Ces données sont exclusivement utilisées pour les services internes et ne sont pas conservées au-delà des délais réglementaires en vigueur.

Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, le candidat dispose d'un droit d'accès, d'un droit d'opposition et d'un droit de rectification de ses données. Il bénéficie dans certains cas, d'un droit de suppression, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité de vos données.

Le candidat peut exercer ses droits par courriel à l'adresse [dpo@ccdombes.fr](mailto:dpo@ccdombes.fr) ou par courrier en justifiant de son identité.

Pour plus d'informations sur la gestion des données, la Politique de Confidentialité de la Communauté de Communes de la Dombes est disponible sur simple demande.

## **7. LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La Communauté de Communes de la Dombes ne pourra pas être tenue pour responsable si, par suite d'un événement de force majeure ou indépendant de sa volonté, le concours devait être annulé, reporté ou modifié.

La responsabilité de la Communauté de Communes de la Dombes ne pourra être engagée si un Candidat fournit des informations inexactes ou incomplètes dans le questionnaire d'inscription.

## **8. LOI APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE**

Le présent règlement est soumis à la loi française. À défaut d'un accord à l'amiable entre les parties, tout différend relatif à l'application, l'exécution ou l'interprétation du présent règlement sera soumis aux tribunaux compétents de Bourg-en-Bresse.

### **Questions du formulaire de candidature pour les Trophées de la Dombes 2025**

Qui êtes-vous ?

- CIVILITE ?
- NOM ?
- PRENOM ?
- REPRESENTEZ-VOUS UNE STRUCTURE ? Oui / Non
- SI OUI, QUEL EST VOTRE FONCTION ?
- E-MAIL ?
- TELEPHONE ?
- ADRESSE ?
- CODE POSTAL ?
- VILLE ?

Votre candidature

POUR QUELLE CATEGORIE POSTULEZ-VOUS ?

- Transition écologique
- Economie
- Service aux habitants
- Initiative communale

## Votre projet

- DÉCRIVEZ LE PROJET EN UNE PHRASE
- A QUEL BESOIN RÉPOND CE PROJET ?
- QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS FIXES ?
- QUELS SONT LES ACTEURS, PARTENAIRES ?
- QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?
- QUAND LE PROJET A-T-IL ÉTÉ CONÇU, MIS EN PLACE, ÉVENTUELLEMENT TERMINE ?
- QUEL BUDGET TOTAL ? AVEZ-VOUS BÉNÉFICIE D'AIDES FINANCIÈRES ? SI OUI LESQUELLES ?
- LE BILAN DU PROJET

Vous avez la possibilité d'ajouter des photos pour illustrer votre candidature.